



CCI FRANCE TURQUIE

Türk-Fransız Ticaret Derneđi

RAPPORT D'ACTIVITES

2018

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĐİ

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE

OTIM Yolu - Ayazma Dere Caddesi - Bareli İş Merkezi No:4 - K:2

Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul

Tel : 212-2492955 - Fax : 212-2525175

E-mail : ccift@ccift.com

Web : www.ccift.com

A – Animation de la communauté d'affaires franco-turque : principaux événements

A.1 – Séminaires de formation interculturelle

Organisée en partenariat en VIAPro, une formation intitulée « **Éveillez le commercial qui sommeille en vous** » s'est déroulée dans les locaux de la Chambre le **22 mars 2018** de 16h à 19h. Animée avec brio par Cagatay Saybaşılı, formateur en vente, coaching et communication, elle a permis à 12 commerciaux de PME françaises implantées en Turquie de prendre conscience des barrières mentales qui limitent leur potentiel. Ils ont notamment abordé des questions telles que « Comment gérer nos émotions lorsque nous rencontrons une objection » et « Comment utiliser l'écoute active et poser et poser les bonnes questions pour dominer le processus de vente ».



Notre Chambre a organisé le **12 octobre 2018**, dans ses locaux, la 4^{ème} édition de la formation interculturelle « **Comprendre les Français pour mieux travailler et faire des affaires avec eux** ».

Cette formation animée par Pinar Akkaya, experte en Conseil et Formation en Communication Interculturelle, a permis aux participants de mieux comprendre le « fonctionnement » des Français pour travailler efficacement avec eux en leur permettant :



- prendre conscience de l'impact des différences culturelles entre la Turquie et la France dans les relations d'affaires.
- acquérir des informations fondamentales sur la culture française et ses valeurs.
- décrypter l'impact de ces valeurs sur le comportement professionnel des Français.
- partager leurs expériences avec deux acteurs turcs des échanges bilatéraux

La 7^{ème} session du séminaire de formation interculturelle « **Travailler, négocier et vivre avec les Turcs et en Turquie** » s'est déroulée les **19 et 20 octobre 2018** à la Chambre sous la houlette expérimentée de Pinar Akkaya, Conseil en Ressources Humaines et en Communication.

De nombreux sujets ont été abordés à l'occasion de cette formation débutée par une présentation sur « La Turquie contemporaine et l'environnement politique et social » du journaliste Nicolas Cheviron et clôturée par des retours d'expériences et des échanges avec des dirigeants et cadres expatriés français en Turquie :

- La société civile Turquie
- Le management: management du business et des équipes en Turquie (8 dimensions de Meyer)
- L'entreprise en Turquie: la conduite des affaires
- Le collaborateur turc
- Communiquer efficacement avec les équipes turques, avec les Turcs. Déchiffrer la communication et le comportement

Une vingtaine d'heures au total ont ainsi permis aux participants de s'informer et de réfléchir sur les pratiques managériales en Turquie et de prendre le recul nécessaire à une meilleure compréhension des situations complexes, parfois aussi contradictoires que paradoxales, qui peuvent se poser à des non-Turcs dans la gestion quotidienne de leur entreprise et de ses ressources humaines, comme dans leurs relations et négociations avec leurs fournisseurs et clients. Les nombreux échanges très enrichissants entre les participants eux-mêmes comme avec les intervenants extérieurs ont placé la relation humaine et le « capital humain » au centre des défis et de la réussite des affaires.



A.2 – Ateliers et Conférences

La Chambre a organisé un **déjeuner-conférence sur « Les perspectives d'avenir de la relation franco-turque »**, le **27 mars 2018**, au Palais de France, avec **S.E.M. Charles Fries, Ambassadeur de France en Turquie**, devant un parterre de 80 adhérents et partenaires. M. l'Ambassadeur a présenté de façon didactique pendant près de 45 minutes, avant de répondre à quelques questions de l'auditoire, la relation franco-turque actuelle et ses perspectives d'avenir dans les domaines sécuritaire (lutte contre le terrorisme,...), géopolitique (crises syrienne / flux de migrants, Union Européenne, ...), économique et culturel en mettant en exergue les points de divergence comme de convergence, plus nombreux ... Il s'est félicité de la bonne tenue de cette relation bilatérale et de la régularité et de la franchise du dialogue entre les deux pays et ce à tous les niveaux de l'État. Confiant dans l'avenir de cette relation, il a rappelé l'énorme potentiel que présente la Turquie pour les entreprises françaises comme celui que présente la France pour les entreprises turques qui souhaitent y investir.

La Présidente de la Chambre, dans son allocution de bienvenue, a remercié Monsieur l'Ambassadeur pour le soutien très précieux que lui et ses services apportent à la Chambre et à ses membres depuis sa prise de fonctions en Turquie, fin août 2015. La Chambre remercie TEB et Kavaklidere pour leur soutien dans cet exercice



La Chambre a tenu une **réunion d'information sur « Les préconisations de la nouvelle loi anti-corruption Sapin 2 et ses conséquences sur les entreprises françaises à l'étranger et celles travaillant avec la France »**, le **18 avril 2018** de 10h à 12h à l'hôtel Avant-Garde à Levent avec TEID (Etik ve İtibar Derneği / The Ethics and Reputation Society).

Sous la houlette d'Altuğ Özgün, avocat, TEID Board Member, et de Fikret Sebilcioğlu, Expert-comptable, tous deux membres du Board de TEID, les 30 participants ont pu prendre connaissance des dispositions et obligations de cette loi qui s'appliquent aussi bien aux filiales turques d'entreprises françaises qu'à leurs fournisseurs.



Le **15 mai 2018**, la Chambre a proposé à ses adhérents de rencontrer l'équipe de l'**Agence "Invest in Istanbul"** dirigée par Madame Özgül Özkan Yavuz, Secrétaire générale, et de prendre connaissance des différents services proposés aux investisseurs étrangers, actuels comme futurs.

Cette rencontre s'est déroulée dans les locaux de l'agence à Odakule (Beyoğlu), le matin en turc et l'après-midi en anglais. Il est rappelé que les services proposés par cette agence, créée en juin 2017 par la Premier Ministre Binali Yıldırım, sont gratuits et concernent autant les grands que les petits investissements ou projets émanant de personnes morales comme physiques.



En 2018, la Chambre a également organisé plusieurs workshops / ateliers d'information et d'échanges :

- le **24 janvier**, sur la thématique « **Enterprise Risk Management** », animé par Mme. Bilge Gürhan, Directrice et M. Ali Battal, Executive Consultant, d'ERA Management Consultancy
- le **21 février**, sur la thématique « **Earthquake Risk Management for Global Businesses** », animé par Mr. Yusuf Zahit Gündoğdu, Président de Miyamoto International Turkey,
- le **3 mai**, sur la « **Dégradation de la trésorerie des entreprises en Turquie : les pratiques et conditions de paiement dans les secteurs clés de l'économie turque** », animé par M. Emre Özer, Directeur Général de Coface Türkiye et par sa collègue Mme Seltem İyigün, Economiste Moyen Orient et Turquie. Après un rapide état des lieux de l'économie turque qui est entrée en zones de turbulences et est menacée de surchauffe, les intervenants ont constaté qu'une grande partie des entreprises en Turquie souffrent de la dégradation de la trésorerie et les retards des paiements
- le **11 juillet**, sur la thématique « **Blockchain, Crypto Currencies & New Era** », animé par Dr. Vedat Güven, et son épouse Ebru, qui figurent parmi les principaux spécialistes reconnus en Turquie sur le sujet. Ce fut l'occasion pour les personnes présentes de bien prendre conscience de l'importance de la révolution des crypto-monnaies et de la blockchain et de mesurer leurs impacts, actuels comme futurs, dans l'environnement de l'entreprise. Un cocktail a clôturé l'exercice qui fût un réel succès.
- le **3 octobre**, sur la « **situation économique et financière en Turquie : l'analyse du Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie** », animé le matin en français et l'après-midi en anglais par M. Thierry Borel, Conseiller financier, Adjoint au Chef du Service économique régional à Istanbul (Service Economique de l'Ambassade de France) ancien Money Market Senior Trader à la Banque de France. Au terme d'une présentation de ¾ d'heure, les participants ont pu longuement échangés avec l'intervenant et lui faire part de leurs inquiétudes et préoccupations à court et à moyen terme.
- le **24 octobre**, sur "**Les possibilités de modifications des conditions de travail de l'employé en raison de la situation économique actuelle, des pratiques et de la jurisprudence turque**", animé par Maître Ali Osman Ak, Partner chez Özdirekcan Dündar Şenocak Avukatlık Ortaklığı et avocat spécialisé en droit du travail.
- Le **13 décembre**, sur la thématique « **2018 4th Quarter Remuneration & Benefits Trends in Turkey & Impacts on Human Capital**», animé par Mr. Güneş Nalbantoğlu, Career & Remuneration Consulting Leader & Mr. Can Suntay, Benefits Consulting Services Leader, de Mercer un des leaders mondiaux dans les ressources humaines. Pendant près de 2 heures, séquence questions-réponses comprise, les intervenants ont présentés les résultats de leur dernière enquête sur les pratiques salariales menées auprès de 152 entreprises implantées en Turquie : réajustement des salaires, « benefits programs », tendances dans les entreprises ...



A.3 – Rencontres des Membres

La Chambre a poursuivi ses « **Rencontres des Membres** », organisée le premier mercredi de chaque mois de 19h à 21h. Ce concept de rencontre inauguré en novembre 2015 et dont l'objectif est de permettre aux participants d'échanger et de développer leurs réseaux dans un cadre professionnel et informel, s'est tenu chaque mois sauf en août au Bar l'Eclipse de l'hôtel Le Méridien à Etiler.



A.4 – SATAB : lauréat du « Grand Prix PME française en Turquie 2018 »

A l'occasion du **dîner de gala de la réunion interrégionale des Conseillers du Commerce Extérieur de la France au Levant, Moyen-Orient et Turquie** qui s'est tenu le **6 décembre 2018** au Bosphorus Swissotel, en présence de S.E. M. Charles Fries, Ambassadeur de France en Turquie, et devant une audience de plus de 100 personnes, Madame Zeynep Necipoğlu Présidente de la Chambre et Conseillère du Commerce Extérieur de la France et Monsieur Franck Mereyde, Président de la section Turquie des Conseillers du Commerce Extérieur de la France et Membre du Conseil d'Administration de la Chambre, ont remis, dans le cadre d'un concours organisé par la chambre, le « **Grand Prix PME française en Turquie 2018** » à une entreprise française membre de notre Chambre.

La Présidente de la Chambre et du Jury, dans son discours, a précisé que « ce Grand Prix n'a pas pour vocation de récompenser ni le plus gros investissement, ni le chiffre d'affaires le plus important, mais de mettre à l'honneur une PME membre de notre Chambre qui a valeur d'exemple et qui contribue au développement des échanges entre la France et la Turquie », par :

- son dynamisme en Turquie
- sa progression dans le pays
- le développement de son réseau commercial
- son innovation technique et/ou commerciale
- l'originalité de son parcours en Turquie »

Dirigé par Monsieur Murat Doğan depuis le début de cette belle aventure, le lauréat est la société **SATAB**, filiale turque d'une PME de 250 personnes située en Haute-Loire près de Saint-Etienne. Spécialisée dans la fabrication de ruban textile étroit pour les marchés de la mode, de la mercerie et du packaging et exportant 60% de sa production, notamment en Turquie, SATAB est installée à Istanbul depuis 2004. Elle assure aujourd'hui depuis Istanbul la gestion commerciale d'une quinzaine de pays d'Europe de l'Est et du Moyen-Orient. La Turquie représente le 3ème pays à l'export après l'Italie et l'Espagne.



A.5 – Coupe du Monde de football : retransmission des matchs de l'équipe de France



Le Consulat général de France à Istanbul, en partenariat avec notre Chambre, a organisé, dans la cour principale du site de Taksim, avec le soutien de Carrefour et Accor Hotel, la retransmission sur écran géant des matchs de l'équipe de France de la Coupe du Monde de Football :

- le ¼ de finale entre la France et l'Uruguay, le 6 juillet,
- la ½ finale entre la France et la Belgique, le 10 juillet,
- la finale entre la France et la Croatie, le 15 juillet, gagnée par la France.

Ces 3 retransmissions ont remporté un succès populaire permettant à la communauté française d'Istanbul et aux Amis turcs de la France de se retrouver dans une atmosphère amicale et festive et de vivre des moments de grande joie et de fierté.

A.6 – Soirées « Beaujolais Nouveau »

Notre Chambre a organisé, avec le soutien de S.E. Monsieur l'Ambassadeur de France en Turquie la 18^{ème} édition de sa grande **soirée annuelle « Beaujolais Nouveau »** le jeudi **15 novembre 2018** au Palais de France. Plus de 400 personnes ont ainsi participé à une fête traditionnelle française célébrée dans le monde entier, en présence de Monsieur Bertrand Buchwalter, Consul général de France à Istanbul. Depuis 12 ans, sont associés à cet événement les primeurs, blanc et rouge, de Kavaklidere. Une soirée similaire s'est tenu à Izmir le **16 novembre** (160 personnes ; 17^{ème} édition) au Consulat de France et à Mudanya/Bursa, le **21 novembre** (160 personnes ; 10^{ème} édition) à l'hôtel Montania.

Ce succès a été possible grâce au soutien des sociétés suivantes : RENAULT, KAVAKLIDERE, EUREST, SODEXO, TAV AIRPORTS, AIR FRANCE, GAGE, LARTH ATLANTIC et ULUDAĞ GAZOZ.



B – Conseil et Appui aux entreprises

B.1 – 5ème comité mixte économique et commercial franco-turc (Jetco)

La Présidente de la Chambre a participé au **5ème comité mixte économique et commercial franco-turc (Jetco)** qui s'est tenu à Paris le **10 avril 2018** en présence de M. Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères et de M. Nihat Zeybekci, Ministre de l'Economie. Précédées d'un forum d'affaires organisé par Medef International et DEIK, ces rencontres, qui visent à faciliter le commerce entre les deux pays, ont permis de faire le point sur la relation bilatérale et sur l'environnement des affaires mais aussi d'évoquer les nouveaux axes de coopération pour les années à venir dans des secteurs comme la santé, les infrastructures, l'industrie nucléaire, etc.



Il a été rappelé également à cette occasion la nécessité de lancer rapidement le processus de modernisation de la convention fiscale bilatérale. Un comité bilatéral sera également créé pour définir les modalités d'identification de projets et d'accompagnement des entreprises turques et françaises qui coopéreront ensemble sur des marchés tiers. De beaux projets donc en perspective pour atteindre un volume annuel d'échanges bilatéraux de 20 Mds d'euros (contre 14 Mds d'euros aujourd'hui), objectif commun fixé par les deux pays.

B.2 – Services aux entreprises

Dans les limites de la convention de partenariat entre Business France (services en matière d'accompagnement amont des entreprises françaises à l'export sur le marché turc (règlementation, études de marché, recherche d'agent, missions de prospection, rencontres acheteurs, Pavillons France sur salon, etc.) et la Chambre signée en janvier 2016 qui a mis en place une complémentarité afin de proposer aux entreprises françaises souhaitant se développer sur le marché turc les prestations d'appui les plus adaptées à leur besoins, dans les phases d'information, de prospection, d'implantation et de développement sur le marché, évitant ainsi les redondances d'offres), la Chambre a, dans le cadre de services facturés :

- réalisé une mission d'accompagnement pour une entreprise recherchant un partenaire investisseur pour le marché algérien
- réalisé un fichier de prospection fournisseurs pour le compte d'une entreprise française
- traité 10 demandes d'appui sur des recherches d'interprètes et/ou de location de véhicules
- transmis 4 enquêtes de renseignements de notoriété sur des sociétés turques à des opérateurs français.

La Chambre a également répondu à titre gracieux à des demandes d'informations et de mises en contact émanant d'entreprises françaises et turques. La Chambre s'efforce de mettre en avant, lorsque cela est possible, le savoir-faire de ses membres.

B.3 – Centre d'Affaires, incubateur d'entreprises

Installée depuis novembre 2011 sur un plateau de 430 m², la Chambre a continué de proposer des **prestations de services d'hébergement et de support « Clés en main »** aux entreprises souhaitant maîtriser leurs coûts d'implantation et de fonctionnement sur Istanbul ou louer bureaux et salles de réunion :

- Des solutions d'hébergement individualisé : 9 bureaux meublés, équipés et climatisés de 10 à 14m² ;
- Des solutions d'hébergement mutualisé : 4 postes de travail dans un open space de 17 m² ;
- Des solutions de domiciliation postale ;
- La mise à disposition d'une grande salle de réunion de 50 m² équipée d'un vidéoprojecteur et de la vidéoconférence pouvant accueillir 50 personnes en format conférence avec ou sans services d'accueil et de restauration ;

- La mise à disposition d'une salle de réunion de 16 m² équipée d'un vidéoprojecteur ;
- La mise à disposition de postes de travail équipés d'un ordinateur, d'une connexion internet haut-débit, d'un téléphone ;

16 entreprises (dont 9 françaises) ont bénéficié des services du Centre d'affaires en 2018.

A ces services peuvent s'ajouter des services de portage et de gestion salariale (créés en 2015) et d'assistance au recrutement de responsables commerciaux ou des chargés d'affaires pour le marché turc (créés en 2016). **4 sociétés françaises ont fait appel à ces services en 2018.**



B.4 – Une délégation de la CCI Ile de la Réunion en mission exploratoire à Istanbul

La Chambre, en collaboration avec Business France et l'antenne stambouliote du Service Economique de l'Ambassade de France, a organisé le **volet économique de la mission exploratoire (24-27 janvier 2018) d'une délégation de 5 élus et cadres de la CCI Ile de la Réunion**, présidée par M. Ibrahim Patel, Président et également Vice-Président de la Région Réunion, mandatés par leurs entreprises ressortissantes des secteurs agro-alimentaire, textile / prêt-à-porter et BTP, reflets du tissu économique de l'île, pour identifier des opportunités d'affaires et des partenariats potentiels.

Une réunion de présentation du marché turc s'est tenue à Odakule en présence de Monsieur le Consul général de France à Istanbul. La délégation a ensuite visité des entreprises membres de la Chambre actives dans les secteurs textile (Collin's et Darsateks) et agroalimentaire (Has Gida) avant de se rendre dans un centre commercial afin de mesurer l'importance des réseaux de magasins retail en Turquie et de la consommation dans ce pays. Ils ont enfin rencontré la TIM (Association des Exportateurs de Turquie) et M. Öztürk Oran, Président d'ITO (Chambre de Commerce d'Istanbul).

Département français de l'océan indien situé entre Madagascar et Maurice, l'Ile de la Réunion présente de belles opportunités export pour les entreprises turques notamment celles des secteurs textile-confection, agro-alimentaire et produits de la construction. Certains produits turcs se retrouvent sur l'Ile-de-la-Réunion après avoir transités par des importateurs et négociants de la métropole, avec à l'arrivée un coût logistique supplémentaire.



C – Communication et Publications

C.1 - 11 numéros de « **Les Nouvelles de la Chambre** », lettre d'information mensuelle de la Chambre (25 à 35 pages), adressée par e-mail à ses membres et partenaires, ont été publiés.

C.2 - La Chambre a également publié son **annuaire annuel des membres** (16^{ème} édition) qui regroupe tous les adhérents et répertorie chacun d'entre eux sous la forme de fiches de présentation, soit plus de 420 entreprises. Cet annuaire (plus de 500 pages) permet ainsi d'identifier les principaux acteurs des relations économiques franco-turques mais également de potentiels partenaires, clients et fournisseurs.

C.3 - La Chambre propose, depuis début 2007, à ses membres français et turcs francophones une **revue de presse en français sur la Turquie**. Envoyée quotidiennement par mail, elle informe de l'actualité économique, sociale et politique en Turquie à travers des articles et de communiqués parus dans la presse française.

C.4 - La Chambre a poursuivi en 2018 le développement de son **site internet www.ccift.com**, véritable vitrine de ses activités en France et en Turquie. Il est consultable dans les deux langues, turque et française. Une nouvelle configuration de son site a été mise en ligne le 20 décembre 2018. La Chambre est également présente sur les **réseaux sociaux Facebook (/ccifrance-turquie)** et **LinkedIn (/cci-france-turquie)**

C.5 - La Chambre a mené fin septembre – début octobre une **enquête sur les pratiques salariales** auprès de ses entreprises adhérentes. 24 entreprises adhérentes de la Chambre ont participé à cette enquête (dont 14 filiales d'entreprises françaises). Les résultats ont été publiés sur le site internet et dans la lettre d'information de Novembre.

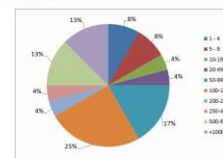
C.6 - La Chambre a également produit des **documents de présentation et de promotion du marché turc**, essentiellement destinés aux entreprises de France mais également pour alimenter en informations son site internet.

ENQUÊTE SUR LES PRATIQUES SALARIALES DES ENTREPRISES ŞİRKETLERİN MAAŞ UYGULAMALARINA İLİŞKİN ANKET

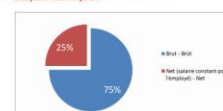
Enquête lancée le 26 septembre 2018 auprès des 420 adhérents de la Chambre
26 Eylül tarihinde Derneğin 420 üyesi ile yapılan anket
Date limite de réponse : 5 octobre 2018
Çerçevesi için verilen son tarih : 5 Ekim 2018

24 entreprises adhérentes de la Chambre ont participé à cette enquête (dont 14 filiales d'entreprises françaises – présence d'un syndicat dans 2 d'entre-elles). Il est par conséquent inopportun de délayer des données par secteurs, par activités ou par nombre d'employés.
Çerçevesi için 24 şirket bu anketle katıldı. (Bunların 14 tanesi Fransız şirketlerinin iştiraki olup, oranlarda 2 tanesinde sendika bulunmaktadır). Bu nedenle sektörler, faaliyetlere veya çalışan sayısına göre ayrılmaları istatistiksel açıdan değildir.

Nombre d'employés ?
Çalışan sayısı ?



Paiement des salaires sur la base du salaire ?
Maaşların ödeme şekli ?



1/6 ENQUÊTE SUR LES PRATIQUES SALARIALES DES ENTREPRISES ŞİRKETLERİN MAAŞ UYGULAMALARINA İLİŞKİN ANKET 05.10.2018 | 1770 / CCFT

D – Autres services et Divers

D.1 – L'appartenance à des réseaux

Le réseau des CCI internationales en Turquie s'est réuni le 12 janvier 2018 au Palais de France sous l'égide de notre Chambre et à l'invitation de Monsieur le Consul général de France à Istanbul. Cette plateforme qui réunit tous les 2 mois les Chambres allemande, autrichienne, belgo-luxembourgeoise, britannique, française, italienne, néerlandaise et suisse, à travers leurs Présidents et Vice-Présidents, a pour objectif d'unir leurs forces pour mettre en exergue les opportunités de développement en Turquie et pour mieux défendre les intérêts de leurs membres

sur des thématiques communes... A ce titre, plusieurs événements networking ont été organisés pour les membres des différents Chambres.



Notre Chambre, à travers sa Présidente, son Directeur ou sa Directrice adjointe, a participé à nombreuses réunions, conférences et forums tout au long de l'année : séminaire annuel de l'Institut du Bosphore, réunions de travail avec le Consulat de France, les Conseillers du Commerce extérieur de la France, les autres Chambres de Commerce turco-étrangères, forum annuel Nart Sigorta ...

Notre Chambre a également participé à l'action de l'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie Françaises à l'Etranger (UCCIFE – CCI France International) dont elle est membre depuis 1907

D.2 - Des facilités pratiques

Service journalier de la Chambre destiné à ses adhérents, celle-ci a facilité le traitement des **dossiers de demandes de visas d'affaires Schengen pour la France**, à travers son partenariat avec le Consulat général de France à Istanbul.

La Chambre, en partenariat avec l'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie Françaises à l'Etranger basée à Paris, dont elle est membre, a continué de proposer un **service de récupération de TVA française** pour toutes les sociétés implantées en Turquie. Les sociétés turques ayant participé à des foires et salons en France, ont ainsi pu récupérer la TVA française par l'intermédiaire de nos services.

La Chambre a également assuré la promotion auprès de ses adhérents, des **cours de français** de l'Institut Français d'Istanbul. Pour ce faire, une large campagne a été menée auprès des entreprises qui ont bénéficié d'une offre spéciale. Plusieurs entreprises ont répondu favorablement à cette campagne intitulée « Oui, je parle français ! ».

D.3 – Mais aussi ...

Point d'entrée français sur la Turquie et son marché, la Chambre a été également et régulièrement sollicitée, notamment par :

- les demandeurs d'emploi, en quête de conseils et de soutien, à travers son site internet (www.ccifemploi.com) consacré à l'emploi dans la communauté d'affaires franco-turque de Turquie, lancé en octobre 2016
- les journalistes, en quête d'informations et de contacts
- les porteurs de projets en quête de financements ...

qu'elle oriente et conseille dans la mesure de ses possibilités.

D.4 – Un nombre d’adhérents en hausse

Le nombre d’adhérents de notre Chambre a légèrement augmenté, passant de 416 (au 31 décembre 2017) à 423 membres au 31 décembre 2018. Elle compte à cette date :

- 251 membres réguliers
- 110 membres Corporate, Partenaire et Grand Partenaire
- 10 membres honoraires
- 24 membres non à jour de leur cotisation 2018
- 28 nouveaux membres (dont 7 membres Corporate)

La Chambre a enregistré par ailleurs 21 démissions au courant de l’année.

D.5 – Une équipe opérationnelle de 6 personnes et ...

L’équipe de la Chambre est composée de 9 collaborateurs permanents:

- Raphaël ESPOSITO, Directeur,
- Nurdan GÜRLER, Directrice adjointe,
- Burak ÖZDEMİR, Chargé de Mission, Service d’Appui aux Entreprises,
- Kader GÜLŞEN, Assistante administrative,
- Şule YÖRÜK TAŞKAFI, Accueil / Standard, en remplacement de Merve YORGANCI, démissionnaire en décembre 2018
- Hüseyin GÜL, employé de bureau (coursier, entretien)

Ainsi que

- Bora DOĞAN, Öykü ÖZGÖL (démission fin septembre 2018), Ayça GÜLŞEN (prise de fonction début novembre 2018) et Batur KÖSEOĞLU (prise de fonction fin novembre 2018), chargés de développement pour le compte de sociétés françaises clientes du Centre d’affaires de la Chambre.